

VOIR DIRE

NUMÉRO 106
MARS - AVRIL 2001
L'EXEMPLAIRE 5\$



Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec



Centraide

CENTRAIDE honore Lucette Boulé-Desrosiers

**La communauté sourde est très fière
et vous félicite !**

Pages 10 et 11



■ **La soirée d'information sur le prochain
Congrès Mondial des Sourds 2003
fut un succès.**

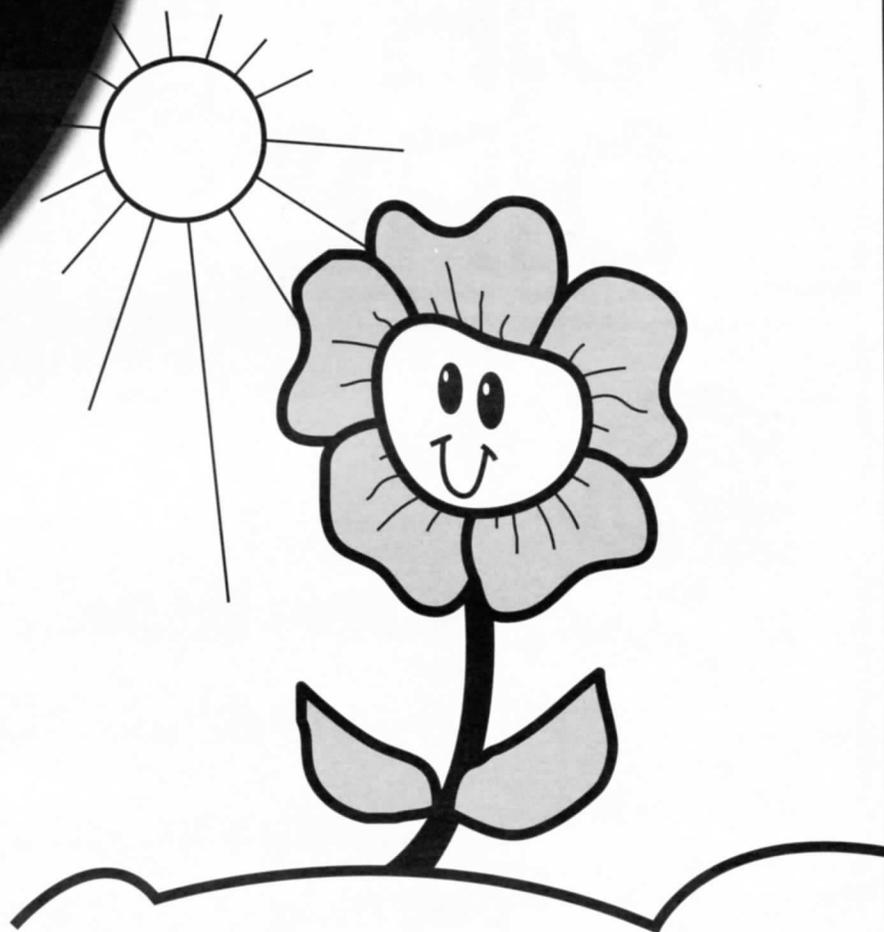
3 mars 2001 • Page 9



*Joyeuses
Pâques
à tous
nos lecteurs!*



AU REVOIR
BONHOMME
DE NEIGE !



Bonjour Printemps!

Encore de bonnes émissions
sous-titrées à regarder avant l'été !



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

« *On a les mots pour le lire* »

1453, rue Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2

Téléphone : (514) 521-4460 / Télécopieur : (514) 521-3985

EQUIPE DE RÉDACTION

- **Arthur LeBlanc**
éditeur et rédacteur en chef
- **Jeanne d'Arc Paradis**
assistante à la rédaction,
abonnement et comptabilité
- **Guylaine Boucher**
trésorière
- **Monique Therrien**
correctrice
- **Claude Drouin**
typographe-infographe-concepteur
- **Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette**
Claude Drouin : photographes

COLLABORATEURS :

- Gilles Read Yvon Mantha
- Jacinthe Auger Jacques Vadeboncoeur
- Gilles Boucher Louis-Félix Bergeron
- Françoise Boucher Guy Fredette
- Guylaine Boucher

COMPOSITION : Publications Voir Dire

IMPRESSION : Imprimerie Miro inc.

ABONNEMENT : Canada : 25 \$ annuel
Étranger : 30 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
No d'enregistrement : 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements :

VOIR DIRE
65 ouest, de Castelnau, suite 300
Montréal, Qc H2R 2W3
Tél.: (514) 279-4181 / Téléc.: (514) 279-5373
Courriel : voirdire@moncourrier.com

**Notre
adresse
électronique**



Sommaire

Entendants : alliés ou ennemis de notre langue des signes ?	4
La parole est aux lecteurs	5
Les services d'urgence 9-1-1 et l'accessibilité par ATS	6
Le Service relais Bell vous informe	6
VOIR DIRE s'défoule	7
Papiers : Quoi garder, quoi jeter ?	7
Nouvelles du Centre de sécurité civile de la CUM	8
Le conseil immobilier	8
Conférence d'information 14e congrès Mondial des Sourds	9
Une excellente initiative du CCSMM	10-11
Nouvelles de l'Association ontarienne des Sourd(e)s francophones (AOSF)	12
La Bourgade - L'Étape	12
Centre Notre-Dame de Fatima	13
Nouvelles du 3e Âge-Sourd	14
Optez pour la formation ! Optez pour l'emploi !	15
Un petit coin pour nos recettes	15
Au Centre Alpha Sourd, vous êtes important !	16
Nouvelles du CLSM	16
Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)	16
Bénévoles de Voir Dire	17
Jean-Guy Slicer 1939-2000	18
Naissances, mariages et décès	19
Petites annonces • À vendre	19
Connaissez-vous la revue Voir Dire ?	19

Page couverture

VOIR DIRE profite de l'occasion qui échoit à Lucette Boulé-Desrosiers pour lui rendre hommage et souligner sa grande implication dans la communauté sourde surtout au niveau local, aussi bien qu'ailleurs et ce, depuis des lustres. Cet infatigable et impressionnante doyenne du mouvement communautaire sourd est un modèle de fierté pour les générations actuelle et future. Sa fructueuse carrière dans son milieu est inestimable. Les lecteurs et lectrices de VOIR DIRE ont eu maintes occasions de lire ses textes et ses implications dans son domaine qui lui est le plus cher, soit l'éducation.

Merci Lucette de nous léguer ta richesse intérieure et ton don d'humanisme. Longue vie !

Revue n° 107 - 20 avril 2001; n° 108 - 15 juin 2001; n° 109 - 17 août 2001



**L'Association des Sourds
de Lanaudière inc.**



200, rue de Salaberry, local 312
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (450) 752-1426 VOIX ou ATS

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue
Richard Lamoureux — Claudette Hogue
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal (Québec) H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax : (514) 597-2357

Près du métro Mont-Royal
DEPUIS 35 ANS À VOTRE SERVICE



Centre québécois de la déficience auditive (CQDA)

65, rue de Castelnau ouest, bureau 101
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-8703 (Voix)
(514) 278-8704 (ATS/FAX) DE CASTELNAU

CQDA / QCHI

Insatisfaits du service relais Bell, plaignez-vous !

Il est très important de faire part de vos commentaires ou remarques ou de déposer une plainte sur la ligne de commentaire du SRB. Suite à votre appel, un responsable communiquera avec vous dans les plus brefs délais.

Les numéros pour rejoindre la ligne commentaire 24 h/24, sept jours/semaine, sont : **1-800-771-6179 par ATS** • **1-800-331-9948 par voix**.

N'oubliez pas de conserver le texte imprimé de votre conversation et d'en faire parvenir une copie au CQDA qui vous aidera à assurer le suivi de votre plainte.

N'attendez pas au lendemain, au moindre problème ou insatisfaction, téléphonez. Chaque petit geste de pression peut mener loin...

Entendants : alliés ou ennemis de notre langue des signes ?



Jules DESROSNIERS

Voilà une question très controversée qui éveille sûrement votre curiosité. Mais la situation est assez sérieuse pour qu'on puisse la poser. À la veille du dépôt du rapport à la *Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française*, présidée par Gérard Larose, certains Sourds sont en colère, car ils sont d'avis que les entendants prennent le contrôle de la langue des signes, au détriment de la communauté sourde.

D'autres ne sont pas d'accord. Regardons d'abord les faits depuis 240 ans.

Nous savons bien que l'attitude des entendants comporte certains aspects positifs pour la langue des signes, et d'autres aspects négatifs, voire destructifs. On remarque aussi que les Sourds ont toujours subi le contrôle et la domination des entendants. Cela ne veut pas dire que les actions des entendants ont toujours eu des effets négatifs. Car, sans vouloir vous insulter ou vous choquer, on doit dire que certains entendants ont permis aux Sourds de franchir des étapes importantes de leur histoire. C'est évident...

Commençons par citer quelques événements importants. Premièrement, l'abbé Charles Michel de l'Épée, vers 1760, a fait connaître la langue des signes et il a démontré qu'elle pouvait refléter l'âme et l'intelligence des personnes sourdes. À l'époque, il s'est heurté à l'incrédulité des gens et il a même subi leurs railleries. Heureusement, l'abbé de l'Épée ne s'est pas laissé influencer par la réaction de ses contemporains et, à la fin de sa vie, il a été honoré pour avoir permis l'émergence de la communauté sourde et le développement de la langue des signes. L'abbé de l'Épée n'a pas inventé les signes, comme plusieurs le croient, mais il a eu la vision qu'en rassemblant les Sourds, on pourrait favoriser la création d'une langue des signes riche, par l'échange et la communication.

Deuxième personnage important : Edward Miner Gallaudet. Avez-vous vu comment il a lutté âprement contre ceux qui étaient en faveur de l'exclusion de la langue des signes ? Rappelez-vous le *Congrès de Milan* et Alexandre Graham Bell. Gallaudet, seul contre tous, a réussi à préserver la langue des signes, malgré le vote presque unanime (sauf pour les États-Unis), et la hargne incessante de Bell. Il est allé au bout de sa conviction de l'utilité de la langue des signes. Si Gallaudet avait lâché, comment serait notre vie aujourd'hui, selon vous ?

Troisièmement, il y a eu William Stokoe qui a provoqué une véritable révolution dans la langue des signes. Il a créé un dictionnaire, a expliqué les paramètres grammaticaux de la langue des signes, etc. Certains ont prétendu qu'il était fou, mais il pensait tout simplement autrement. Après la parution de sa publication sur le sujet, on a cessé de le ridiculiser. Grâce à William Stokoe, les Sourds et les linguistes ont pu définir la langue des signes et démontrer que c'est une langue à part entière.

Deux changements importants ont aussi résulté de l'alliance entre les Sourds et les entendants : aux États-Unis, on a implanté les services d'interprétariat (RID), alors qu'en Suède, le premier pays au monde où l'on a reconnu officiellement la langue des signes, on l'a intégrée dans la législation du pays. À l'aide de services d'interprétariat, qu'ils soient bons ou mauvais, les Sourds peuvent avoir accès et établir des contacts avec le monde des entendants. Sans l'interprétariat, comment pouvez-vous imaginer qu'on aurait pu se faire connaître des entendants et s'élever dans la hiérarchie. Gary Malkowski m'a raconté que c'est grâce à l'aide de certains interprètes qu'il est devenu député. Finalement, l'Américaine Shawn Davies a écrit, suite à sa rencontre avec Lars Wallin,

un livre sur le projet de bilinguisme (en Suède et au Danemark) qui raconte comment les Sourds, les parents et les linguistes ont travaillé ensemble à promouvoir la reconnaissance officielle d'une langue des signes uniforme pour l'enseignement. Voilà des événements qui nous démontrent qu'il est indispensable de travailler avec les entendants pour faire avancer notre cause et améliorer notre qualité de vie.

Parallèlement, il y a eu beaucoup de tentatives de destruction de la langue des signes et même des personnes sourdes. Je ne peux pas vous donner ici une longue liste, mais je peux vous citer quelques exemples récents : le *Congrès de Milan*, A.G. Bell, ce dernier ayant demandé au gouvernement d'interdire le mariage entre personnes sourdes pour éviter leur prolifération. Aussi, à l'époque de la Deuxième guerre mondiale, le nazisme a voulu faire disparaître les personnes sourdes, dans un but d'eugénisme, comme A.G. Bell. Heureusement, ces projets n'ont pas eu beaucoup d'impact. Des personnes sourdes se sont aussi levées et rassemblées pour défendre la langue des signes et contester la domination des entendants quant au problème auditif. On connaît, par exemple, Fernand Berthier, qui a implanté le *Banquet des Sourds* vers 1834, qui a ouvert la voie aux premières véritables associations de Sourds, où des Sourds ont pu se rassembler pour parler de politique pour la première fois. Il a aussi réfuté les présomptions du docteur Itard. Finalement, à l'université Gallaudet, en 1988, les Sourds en ont eu assez du contrôle du système de l'enseignement par les entendants. Ils ont réussi à mettre fin à 124 ans de domination entendant et, pour la première fois, une personne sourde a été nommée à la présidence de l'université, et cela dure depuis maintenant 13 ans. C'est la preuve que les Sourds peuvent assumer eux-mêmes les décisions et ce, dans la stabilité.

Il faut être opportunistes et choisir le bon moment pour que les entendants nous offrent leur aide pour obtenir que la langue des signes soit intégrée dans la législation, afin de faire avancer notre vie. Ne soyons pas *paranoïaque* à l'idée de voir les entendants prendre le contrôle de la langue des signes. C'est pour l'avenir de la nouvelle génération, les enfants sourds. Peu importe que ce soient les Sourds ou les entendants qui agissent, ce qui compte, c'est que tout le monde réalise que la langue des signes est indispensable pour le développement et le bien-être psychologique de l'individu sourd. Il ne faut pas adopter une attitude négative face aux entendants.

Cependant, on a intérêt à être vigilants à l'égard des entendants qui cherchent des subventions et du financement auprès du gouvernement pour obtenir des revenus et créer des emplois pour d'autres entendants, au détriment de l'intérêt des personnes sourdes. Certains Sourds se plaignent d'être sous-employés, d'être contractuels (sans syndicat ni poste permanent) ou d'être embauchés à petit salaire pour aider certains entendants qui ont besoin de leur connaissance de la LSQ. Les entendants n'ont pas à s'inquiéter comme les Sourds quant à leur avenir sur le plan du travail. Grâce à la langue des signes et à la culture sourde, les Sourds ont établi la liste des besoins précis de leur communauté. Mais les entendants en ont profité pour s'approprier les projets et faire les demandes au gouvernement à la place des Sourds.

Pour éviter la confusion ou les débordements émotifs, il faut savoir faire la différence entre l'évolution de la communauté sourde, qui passe par la reconnaissance de la langue et de sa culture, et l'aspect financier qui lui doit absolument se faire dans un contexte de partenariat avec les entendants. On oublie souvent que ce sont deux choses séparées. Nous devons donc discuter et construire une confiance entre les entendants et les Sourds pour favoriser la créations d'emplois enfin de donner la chance aux Sourds de gérer eux-mêmes les projets de recherche et de développement qui les concernent. ■



Quelle horreur !

Je viens de regarder l'émission *J.E.* intitulée : « *L'enseignement donné aux enfants sourds, ici au Québec* ».

J'espère qu'un bon nombre parmi les personnes sourdes a vu l'émission. Elle nous a fait dresser les cheveux sur la tête. Je suis gêné. Je suis tombé en bas de ma chaise quand j'ai appris qu'on fait faire des centaines de kilomètres à des enfants sourds du primaire pour qu'ils aient des services en langage gestuel. Quand on sait que nous payons *trrrrés bien* des enseignants ici à Montréal (école Gadbois, CSDM) pour les sourds. Avez-vous vu cette enseignante qui exige un(e) interprète en LSQ dans sa classe. Sûrement que son syndicat est d'accord. Où allons-nous ?

Horreur au système ! Avez-vous vu également la fonctionnaire du MEQ (ministère de l'Éducation du Québec) qui va étudier le cas. Moi, j'ai eu connaissance de cette guerre de clochers (LSQ et oralisme) vers les années 1980. Vingt ans et on va étudier le cas encore. Qu'en pensez-vous ? C'est scandalisant. J'étais certain qu'en l'an 2001, un fonctionnaire du MEQ s'était levé debout en mettant son poing sur la table en disant : « Ça suffit ! ». Eh non ! on se penche encore après 20 ans. Qui en souffre ? Les Sourds.

De plus, on crie sur tous les toits, à toutes les réunions de parents qu'ils doivent s'impliquer dans le processus éducatif. C'est bizarre, quand il s'agit de parents d'enfants sourds, on se fout d'eux. Vous, les parents de ces enfants, ne savez-vous pas quoi faire ? Laisser ça entre les mains de nos fonctionnaires ? Mon oeil !

De plus, je suis convaincu qu'un bon nombre de *pousseurs de crayon* n'ont aucune idée de ce qu'est la pédagogie des Sourds, encore moins leur culture. Ces fonctionnaires se contentent de légiférer contre la volonté des parents qui ont à cœur la réussite de leur enfant.

Je suis outré, je suis scandalisé et je suis 100 % d'accord avec M. Gaston Forgues (fondateur du collège des Sourds). On l'a tout simplement tassé dans le coin en lui refusant le permis. Si M. Forgues avait obtenu le permis, sûrement que la CSDM aurait perdu des professeurs. C'est pas bien pour l'image de l'école, n'est-ce pas ? On connaît la disponibilité de M. Forgues. Il est vraiment celui qui prend la défense des parents. On sait que M. Forgues est un *emmerdeur* pour les fonctionnaires. Il dérange le *processus*.

Avant de terminer, j'ai le goût de vous dire ce que disait le poète sourd M. Williard J. Madsen (oui, un poète sourd) :

« Y a-t-il rien que de comprendre des
« doigts agiles qui peignent un paysage
« Et vous donnent de sourire et de vous sentir bien
« avec des mots parlants que trace la main
« Qui vous fait élément de ce vaste univers
« Y a-t-il rien de tel que d'entendre une main. »

Si moi, je me sens outré à la suite de cette émission, comment se sentent les parents d'enfants sourds ? Parlez-vous, les Sourds, qui comprenez le mal qu'on fait à ces enfants.

Jean-Jacques Archambault
Retraité de l'enseignement auprès
des personnes sourdes ■

Commentaires sur le dernier éditorial

Dans son éditorial de janvier-février 2001 de la revue *Voir Dire*, M. Jules Desrosiers fait part de son inquiétude face à la situation de l'interprétation scolaire au Québec. Il mentionne que les commissions scolaires vérifient rarement les compétences des interprètes qu'elles emploient. De plus, ceux-ci sont souvent amenés à effectuer des tâches qui dépassent leur rôle et pour lesquelles ils n'ont pas reçu de formation.

Le problème de l'évaluation des compétences n'est pas nouveau. L'histoire de l'interprétation gestuelle et oraliste regorge de situations où la grande demande de services a engendré un moindre contrôle de la qualité à l'embauche. Combien d'interprètes, peu importe leur milieu de travail et leurs années d'expérience, ne peuvent souvent justifier leur emploi que par un concours de circonstances ou un opportunisme qui a peu à voir avec leurs com-

pétences réelles. Même si cette situation est plus apparente actuellement chez les interprètes scolaires, rares sont les employeurs qui, au cours de leur évolution, ne sont pas passés par cette phase où on engageait à peu près n'importe qui dans une période où les besoins se sont fait criants et immédiats. Maintenant, cette situation n'est pas sans causer de frustration et de désillusion chez des interprètes plus jeunes dont on reconnaît les aptitudes mais qui arrivent trop tard pour prendre leur juste place dans l'interprétation. L'histoire se répète donc chez les interprètes scolaires au détriment des sourds qui évoluent en intégration dans leur milieu.

Depuis le printemps 2000, une nature du travail de l'interprète (c'est-à-dire une définition de tâche plus succincte) faite par le comité patronal de négociation (ministère de l'Éducation) formalise un peu plus l'embauche d'interprètes scolaires. Une formation « reconnue par les autorités compétentes reliées à l'interprétation » est maintenant exigée. Nous pouvons douter de ce qui sera reconnu comme formation et nous pouvons douter de ce qui se passera en réalité. De toute façon, la formation actuellement disponible pour les interprètes ne tient pas compte du milieu scolaire. Alors autant dire que la situation reste la même après l'adoption de cette nature du travail.

Malgré le fait que l'AQIFLV reconnaisse l'importance de ce problème, elle a vécu d'autres difficultés, ces dernières années, perturbant son fonctionnement interne. L'AQIFLV devait donc stabiliser et consolider ses activités avant de se lancer dans de plus grands débats. Nous concluons cette phase de restructuration au cours de l'année et nous pourrions ensuite investir plus d'énergie dans l'ensemble des questions liées à l'interprétation.

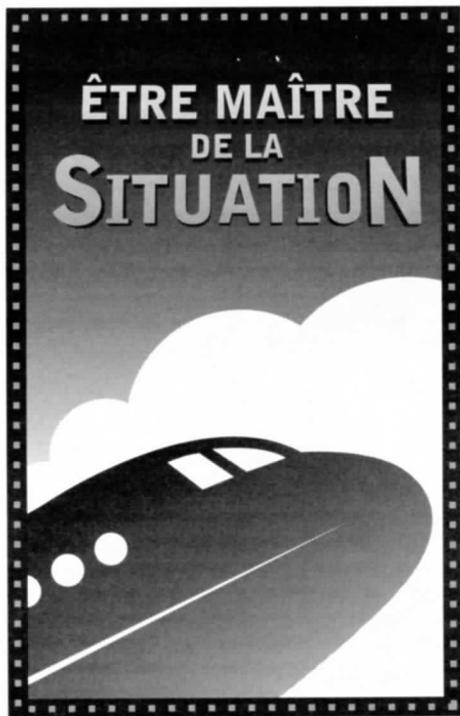
En parallèle à l'AQIFLV, un autre groupe d'interprètes s'est formé, l'an dernier. En effet, le Regroupement des interprètes scolaires en langage visuel (RISLV) est né de l'initiative d'interprètes oeuvrant en milieu scolaire et cherchant à unifier leurs ressources afin de mieux encadrer leur travail. Il vise aussi à informer et soutenir les interprètes scolaires qui se retrouvent souvent isolés dans leurs écoles et leurs commissions scolaires par l'éloignement ou par le faible nombre d'interprètes travaillant pour un même employeur. Ce regroupement n'est pas en mesure d'assurer la qualité de l'interprétation en milieu scolaire mais il démontre une préoccupation des interprètes pour s'organiser et se perfectionner afin qu'ils deviennent plus efficaces.

L'AQIFLV convient qu'elle devra bientôt établir un dialogue avec les commissions scolaires afin que celles-ci précisent leurs critères d'embauche des interprètes et le rôle de ces derniers auprès des élèves sourds. Nous aurons également à promouvoir notre évaluation comme critère d'embauche pour l'ensemble des employeurs afin, d'une part, de garantir un niveau de qualité élevé et uniforme à travers le Québec et, d'autre part, de permettre aux interprètes d'œuvrer un peu partout, autant dans le milieu scolaire que dans les services d'interprétation régionaux, sans être réévalués une fois que leurs compétences sont déjà reconnues. Nous devons également rejoindre les parents des jeunes sourds, par l'entremise de l'AQÉPA, afin de les sensibiliser à l'importance d'exiger des services d'interprétation adéquats et, par conséquent, à la nécessité d'obtenir que les interprètes qui travaillent pour leurs enfants aient été dûment évalués. Cette sensibilisation inclura un volet portant sur les limites du rôle de l'interprète auprès de l'élève sourd afin que les parents puissent demander des ressources appropriées aux besoins de leurs enfants.

Dans le cheminement pour la reconnaissance professionnelle de l'interprétation, il faudra que l'AQIFLV se donne les moyens de prescrire des critères d'embauche assurant une qualité d'interprétation adéquate pour les besoins des Sourds. De même que ces critères encadreront l'embauche des nouveaux interprètes, ils devront également s'imposer progressivement aux interprètes qui travaillent déjà dans le milieu mais qui n'ont pas nécessairement eu à répondre de leurs compétences. Il ne s'agit pas d'empêcher ceux-ci de continuer à faire leur travail mais plutôt d'uniformiser les qualifications pour tous les interprètes et veiller à ce que ceux chez qui on identifie des lacunes puissent les combler.

En somme, l'AQIFLV reconnaît la tâche qu'elle doit accomplir pour améliorer la situation de l'interprétation scolaire et entend travailler de concert avec les divers intervenants pour trouver des solutions communes qui répondent aux exigences de chacun tout en s'assurant que les services d'interprétation rendus atteignent un niveau professionnel.

Louis-Félix Bergeron ■



VOYAGEZ EN TOUTE CONFIANCE!

De bons renseignements et des conseils judicieux peuvent vous aider à prendre en main la planification de vos voyages.

Voilà pourquoi l'Office des transports du Canada vient de publier **ÊTRE MAÎTRE DE LA SITUATION – Guide de transport aérien à l'intention des personnes ayant une déficience**. Il s'agit d'un guide rempli de renseignements utiles et de suggestions qui faciliteront vos voyages.

Communiquez avec l'Office pour obtenir gratuitement votre exemplaire. Ce guide est disponible sous divers formats : livret, cassette audio, disquette ainsi qu'en braille. Il se trouve également sur notre site Internet à www.cta-otc.gc.ca.

Office des transports du Canada
Ottawa ON K1A 0N9
Tél. : 1-800-883-1813
ATS : 1-800-669-5575



Office des
transports du
Canada

Canadian
Transportation
Agency

Canada

**Les services d'urgence 9-1-1
et l'accessibilité par ATS**

URGENCE 9-1-1 
ATS



Yvon MANTHA
Directeur général du
CQDA

Le Comité de travail sur les services d'urgence 911 avait résolu de rédiger trois types de lettre à faire parvenir aux municipalités : une les félicitant d'offrir le service 911 par ATS, l'autre les enjoignant à remettre leur équipement en fonction et une dernière demandant que la municipalité offre un accès ATS au numéros d'urgence.

Les lettres sont déjà prêtes. Toutefois, le contexte actuel de fusions municipales et de fusions des corps policiers incite le comité à suspendre son plan d'action. D'ici un an, le comité sera plus au fait des fusions effectuées et des services désormais offerts par les nouvelles municipalités et nouveaux corps policiers. Fort de cette information, le comité pourra mieux cibler ses interventions et, de ce fait, rendre les actions encore plus efficaces. C'est donc un dossier à suivre...

**Le Service relais Bell
vous informe**



Par **Yvon MANTHA**, directeur général du CQDA

La dernière rencontre du *Comité aviseur* a permis de recevoir des précisions concernant le transfert des services de Bell à la compagnie Nordia. Voici les éléments qui ont été soulevés :

- Bell demeure entièrement responsable de la qualité du *Service relais Bell*. Les lignes «commentaires» seront transférées chez *Nordia*, mais les numéros demeureront les mêmes. Une copie de tous les appels reçus sur la ligne commentaire sera acheminée chez *Bell*.
- Des mesures de qualité seront appliquées en ce qui a trait à l'embauche, la formation et l'évaluation des téléphonistes.
- *Nordia* s'engage à maintenir le *Comité aviseur*.
- *Nordia* aura un bureau à Québec et un à Kitchener en Ontario. Le bureau de Québec répondra à tous les appels francophones du Québec et de l'Ontario et celui de Kitchener traitera les appels anglophones.

Le CQDA s'apprête à organiser des rencontres, conjointement avec *Bell* et *Nordia*, afin d'informer la clientèle sourde et malentendante des changements en cours. C'est à suivre...

Le 13¢ mensuel

Le 6 février dernier, *Bell* répondait à l'interrogation des membres du *Comité aviseur* concernant le maintien ou pas du 13¢ mensuel à tous les abonnés. Dans leur lettre, Mmes Nathalie Martin et Hélène Lefebvre retracent les étapes qui ont mené à l'introduction de cette augmentation mensuelle générale, mais ne répondent pas directement à la question. Entre les lignes, on peut lire que Bell «*conserve la responsabilité de la qualité de la prestation du service*» et donc continuera à facturer le 13¢ mensuel. ■



VOIR DIRE

S'défoule

Par Jeanne d'Arc PARADIS

Une petite devinette !

Quel est le **seul** nom **masculin** dans le dictionnaire qui se termine par « ette » ?
C'est le mot « **squelette** »



Et une bonne blague!

Un homme entre chez le barbier avec un petit garçon et se fait couper les cheveux, puis il dit : «Je vais aller prendre un café à côté pendant que vous coupez les cheveux du petit».

Le barbier coupe les cheveux de l'enfant. Ne voyant pas revenir l'homme, il lui dit : «Il met du temps à revenir, ton papa !»

- Ce n'est pas mon papa. - Mais qui est-ce ?

- C'est un monsieur qui m'a arrêté dans la rue et qui m'a demandé si je voulais me faire couper les cheveux gratuitement.

Pauvre barbier, il s'est fait jouer un tour...

Joyeuses Pâques à vous tous, chers lecteurs. ■

Papiers : Quoi garder, quoi jeter ?

Par Jeanne d'Arc Paradis

IMPÔTS : Revenu Canada et Revenu Québec ont le droit de vérifier votre déclaration de revenus de l'année courante ainsi que celles des six années précédentes. Chacun de vos rapports doit donc être conservé pendant **sept ans**.

Jugement relatif à une séparation ou à un divorce :

Ne perdez jamais ce document, car il constitue une preuve de votre situation familiale.

Diplômes d'études :

Conservez tous vos diplômes d'études. Vous pourriez en avoir besoin un jour ou l'autre.

Contrat d'achat d'une maison :

Vous devez garder ce document en votre possession aussi longtemps que vous serez propriétaire.

Contrat de vente d'une maison :

En tout temps, vous êtes tenue de fournir au fisc, sur sa demande, l'acte de vente de votre maison et ce, pendant les cinq années suivant la transaction.

Factures d'électricité et de téléphone :

Il est inutile de les garder plus de 12 mois, car elles ne peuvent plus être contestées par la suite.

Contrat d'achat d'une auto :

Ce document vous est utile aussi longtemps que votre voiture est en état de fonctionner. En outre, il vous permet de faire la preuve, au moment de la revente, que vous en étiez le premier propriétaire.

Reçus d'entretien ou de réparation d'une auto :

Conservez vos reçus au moins jusqu'à la fin de la période pendant laquelle votre véhicule est sous garantie. En cas de vente ou d'échange, ils peuvent servir à démontrer que votre voiture a été bien entretenue.

Preuves d'achat :

Lorsque vous achetez de gros articles (meubles, souffleuse à neige, vêtements en fourrure, bijoux, laveuse, téléviseur, chaîne stéréo, etc.), gardez vos factures. Elles vous permettront de recevoir une indemnisation en cas de vol. ■

Hydro-Québec vous offre des services adaptés à vos besoins.



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 888 385-7252**.



Année 2001 : transition et vision

En 2001, le *Centre de sécurité civile* entreprend la troisième année de son existence. Et la dernière en tant que division de la *Communauté urbaine de Montréal*. Comment envisager cette année de transition ?

Premièrement, en poursuivant le travail des années antérieures. Bien que les structures municipales soient appelées à changer dans le cadre de la nouvelle ville de Montréal, la sécurité des citoyens et de leurs biens demeure la priorité d'action du CSC en 2001.

La population est toujours là. Les risques qui l'entourent aussi. Les élus et les gestionnaires des villes où se situent ces risques continueront d'assumer leurs responsabilités envers leurs citoyens. Leur organisation de sécurité civile et celle de la CUM doivent demeurer capables de répondre en tout temps à n'importe quel sinistre. Les représentants des municipalités et les intervenants membres des réseaux d'entraide et des comités de travail intermunicipaux existants continueront d'assurer le suivi et de veiller à la bonne marche de leurs dossiers.

Les dossiers en cours

Plusieurs de ces dossiers, dont certains sont pilotés par le CSC, aboutiront ou connaîtront d'importants développements en 2001 :

- la planification opérationnelle face à un éventuel écrasement d'avion;
- la publication d'un guide d'intervention adapté aux personnes handicapées et à mobilité réduite;
- la collaboration à un projet de recherche sur le risque de tremblement de terre, avec l'université McGill;
- le soutien aux comités mixtes municipalités-industries;
- l'amélioration continue du système d'information géoréférencées;
- la tenue d'un premier Forum en sécurité civile qui réunira des représentants d'organismes humanitaires et des municipalités;
- l'organisation d'un colloque sur les désordres climatiques extrêmes et la sécurité civile;
- la collaboration à un projet de recherche sur les changements climatiques et leurs extrêmes, avec le Fonds FCARI
- la collaboration au développement du *Centre québécois de vigie planétaire*, avec l'UQAM.

Cette énumération, non exhaustive, indique à quel point il y a à faire pour continuer à protéger nos concitoyens face à un éventuel sinistre, tant par des mesures préventives que de préparation. Il ne faudrait pas qu'au nom d'un changement de structures municipales, la vigilance dans l'état de préparation sur l'île ne soit affaiblie.

Le deuxième axe de cette année 2001 sera le développement d'une vision nouvelle de la sécurité civile pour la nouvelle ville de Montréal. Cette nouvelle vision sera principalement alimentée par la future loi sur la sécurité civile qui devrait être adoptée dans quelques mois par l'Assemblée nationale. Deux réformes à vivre en même temps ! C'est un défi exceptionnel.

Cette nouvelle vision ne se développera pas en vase clos, mais bien dans un cadre qui sera celui déterminé par le Comité de transition. Le Centre de sécurité civile est disponible pour contribuer à cet effort qui devrait permettre de faire encore mieux dans un cadre renouvelé. Les cinq employés du CSC sont prêts, malgré un programme de travail chargé, à répondre à toute demande en ce sens. Ce sera pour eux une occasion de dépassement qu'ils attendent avec enthousiasme.

Colloque sur les désordres climatiques

En 2001, aura lieu le *Colloque sur les désordres climatiques et la sécurité civile*. De 250 à 300 personnes sont attendues lors de cet événement de deux jours. Plusieurs conférences auront lieu dont : les changements climatiques, la météorologie et la climatologie, l'impact des désordres climatiques et lien entre les changements climatiques et la sécurité civile, la nouvelle loi sur la sécurité civile et témoignages des intervenants d'ici et d'ailleurs dans le monde.

Au cours de la deuxième journée, des ateliers de travail permettront aux participants de réfléchir sur leurs responsabilités. Deux mises en scène seront abordées : une sécheresse et une tempête de neige.

Ce colloque constituera une belle occasion pour les intervenants d'échanger sur les stratégies en matière de sécurité civile et de découvrir de nouvelles pistes d'intervention. ■

Le conseil immobilier

Par Huguette Caron

La fameuse commission

Voilà, aujourd'hui, j'ai décidé de m'attacher au sujet le plus brûlant du service immobilier, la **commission de courtage**. Vous avez sûrement travaillé très fort pour amasser ces argents nécessaires à l'achat de votre propriété et vous voulez donc payer votre agent le moins cher possible. La commission, en général, est perçue à la grandeur de la province de Québec et est de sept pour cent (7 %). Par contre, lorsque les propriétés d'un secteur défini dépasse le 250 000 \$ à 300 000 \$, il arrive régulièrement que la dite commission soit de 6 % ou même 5 %.



La Lada ou la Corolla

Au même titre que vous pouvez trouver différentes qualités chez les concessionnaires de voitures, il existe le même parallèle en immobilier. Voici donc ce que vous devriez exiger de votre agent (les obtentions) :

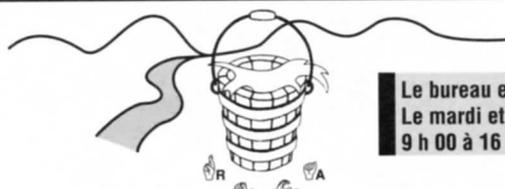
1. Il doit être membre du réseau M.L.S. qui signifie *Multi Listing Service*.
2. Avoir un site Internet répandu et connu.
3. Avoir pignon sur rue dans le secteur de votre propriété.
4. Avoir sa bannière (exemple : *Re-Max*) et des annonces publicitaires dans les différents médias.
5. Être un agent immobilier travaillant à temps plein et, oui, plusieurs agents ne travaillent que quelques heures par semaine.

Vous constaterez donc que ce n'est pas l'aubaine ici qui devrait être recherchée, mais plutôt la qualité. Après tout, vous n'êtes pas dans la procédure de vendre une paire de chaussures, mais plutôt un de vos plus gros actifs.

Pourquoi plus cher.

Dans l'éventualité où vous aimeriez une vente rapide, offrez à votre agent 8 % de commission. Par ceci, vous suscitez donc un intérêt accru de tous les agents de votre région.

Bonne chance dans vos transactions. ■



Le bureau est ouvert à l'année
Le mardi et le vendredi de
9 h 00 à 16 h 00

Regroupement des Sourds de Chaudière-Appalaches inc.

12480, 1re Avenue Est, Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1
Tél.: (418) 227-8950 voix / ATS • Télécopieur : (418) 227-0942
Courriel : rsca@globetrotter.net



RE/MAX®

RE/MAX PERFORMANCE INC.
Courtier immobilier agréé
Franchisé indépendant et autonome

Huguette Caron
Agent immobilier affilié



1, Place du Commerce
Île des Sœurs, Québec H3E 1A2

Par le SRB : 711

Bur.: (514) 766-1002

Rés.: (514) 765-0823

Fax : (514) 769-3232

huguette.caron@remax-quebec.com

www.remax-quebec.com/performance

Huguette Caron

Interprète gestuelle

Par le SRB : 711

Rés.: (514) 765-0823

Fax : (514) 765-0002



Conférence d'information 14^e congrès Mondial des Sourds



Le 3 mars dernier a eu lieu une soirée d'informations concernant le 14^e congrès mondial des Sourds qui aura lieu à Montréal au mois de juillet 2003. Près de 150 personnes ont assisté à cette présentation.

Monsieur Len Mitchell, vice-président de la Fédération Mondiale des Sourds est venu nous tracer une brève revue historique de la FMS. Cette organisation non-gouvernementale fondée à Rome en 1951 est la voix officielle des personnes sourdes au niveau international. Elle représente environ 70 millions de Sourds provenant de 120 pays différents.

Monsieur Chris Kenopic, président de l'Association des Sourds du Canada nous a présenté la structure organisationnelle du congrès ainsi que les membres du conseil d'administration : lui-même à titre de président, M. William Cleary, vice-président, Mme Donna Scoular, secrétaire, M. Alvin Witcher, trésorier, Mme. Teresa Fleming, directrice ainsi que Mme. Suzanne Rivard, directrice.

Par la suite, nous avons profité de l'occasion pour diffuser un vidéo relatant des images des deux derniers congrès qui ont eu lieu en Australie à l'été 1999 et en Autriche en 1995. Les personnes présentes ont fortement apprécié ce vidéo qui leur ont permis de découvrir l'envolement qui existe lorsqu'on réunit de 3 à 5 milles personnes sourdes.

Plus tard dans la soirée, nous avons eu la présence de deux professionnels entendants qui sont fortement impliqués à l'organisation du congrès. Il s'agit de Mme. Geneviève Leclerc, organisatrice professionnelle de congrès pour la firme JPDL ainsi que M. Alain Carbonneau, directeur du marché international au Palais des Congrès de Montréal. Mme Leclerc a expliqué le mandat de la firme JPDL qui agira à titre de conseiller tout au long de l'organisation du congrès. De son côté, M. Carbonneau a présenté un vidéo multi-média démontrant l'agrandissement du Palais des Congrès ce qui augmentera considérablement sa superficie.

Nous avons profité de l'occasion pour lancer une invitation aux personnes intéressées à s'impliquer bénévolement à

l'organisation du congrès. Plusieurs personnes ont répondu à notre appel puisque nous avons amassé près d'une cinquantaine de noms. Nous comptons sur un haut taux de participation afin de faire de ce congrès un événement inoubliable pour les 3 à 5 milles délégués qui y assisteront dans deux ans.

À la fin de la soirée les participants se sont dit très satisfaits de cette soirée d'information qui leur ont permis d'en apprendre davantage sur le 14^e congrès de la Fédération Mondiale des Sourds.

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous rejoindre à l'adresse électronique suivante : www.cms2003wcd@jpd.com ■



La conférence s'est bien déroulée sous le regard attentif des participants.



À la pause, Claude Drouin a profité de l'occasion pour communiquer avec Nicole Durocher, sourde-aveugle qui était accompagnée de son chien-guide Bomba.



De gauche à droite, M. Chris Kenopic, président du conseil d'administration du congrès CMS 2003 WCD, Mme Teresa Fleming, administratrice du conseil d'administration du congrès CMS 2003 WCD, Mme Donna Scoular, secrétaire du conseil d'administration du congrès CMS 2003 WCD et M. Alain Carbonneau, directeur du marché international du Palais des congrès de Montréal.



**CLINIQUE
DENTAIRE**

Dr Rosa De Frutos

CHIRURGIENNE DENTISTE depuis 20 ans

Salle de stérilisation ouverte au public

1480 est, Bélanger, bureau 102, Montréal, Qc H2G 1A7

Tél.: (514) 721-2417 (ATS) / Télécopieur : (514) 721-2416



**Association Sportive des
Sourds du Québec**

4545, av. Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000 succursale « M »
Montréal (Québec) H1V 3R2

Ghysline Fiset, présidente

www.surdite.org/assq

Pour information : Tél.: (514) 252-3069 / SRB : 1-800-855-0511

Une excellente initiative du CCSMM

Présentation de la candidature de Lucette Boulé-Desrosiers pour le prix Antoinette-Robidoux de CENTRAIDE.

Les prix CENTRAIDE, c'est quoi!!!



Centraide

Afin de rendre hommage aux organismes qui forment son réseau et aux gens qui y oeuvrent, CENTRAIDE du Grand Montréal remet chaque année trois prix soulignant un travail remarquable réalisé au sein d'un organisme, par un **bénévole** et par un **employé**.

Le prix **Agnes-C.-Higgins** est décerné à un organisme particulièrement innovateur dans la réponse aux besoins sociaux de la communauté.

Le prix **Antoinette-Robidoux** souligne l'excellence de l'engagement bénévole d'une personne oeuvrant ou ayant œuvré au sein d'un organisme.

Le prix **Gilles-Cousineau** vise à reconnaître un employé permanent d'un organisme qui s'est démarqué par son leadership et la qualité exceptionnelle de son travail et qui, par sa vision et la ténacité de son engagement, a contribué à ce que de nombreuses personnes puissent se prendre en main.

Les prix sont décernés par le conseil d'administration de CENTRAIDE du Grand Montréal, sur la recommandation d'un jury présidé par l'un de ses membres et composé de cinq personnes reconnues dans la communauté pour leur sensibilité aux questions sociales et communautaires.

Qui est ANTOINETTE-ROBIDOUX ?

Née en 1912, Antoinette Robidoux a d'abord consacré sa vie à sa famille. Elle a donné naissance à 23 enfants. Éducatrice au jour le jour, elle sera constamment présente aux besoins de sa famille mais en même temps aux besoins et aux problèmes de sa communauté d'appartenance, Longueuil.

En 1970, dégagée de ses plus importantes responsabilités familiales, elle fondera L'Entraide chez nous, un organisme qui offre aux plus démunis un lieu de dépannage, d'éducation et de formation. Sa préoccupation majeure aura toujours été de mettre au service de la collectivité les ressources personnelles de chacun. Elle insistera sur la responsabilité des membres de la communauté à l'égard des personnes en difficulté. Bénévole toute sa vie, elle sera un exemple de disponibilité, de créativité et de leadership.

En 1979, préoccupée par le peu de ressources offertes aux jeunes, elle met sur

pied la Maison des jeunes de Longueuil. Elle consacrera des heures innombrables à donner aux adolescents un véritable lieu d'appartenance et à faire connaître à qui voulait l'entendre les besoins des jeunes. Elle s'y engagera jusqu'à sa mort, en 1985.

Antoinette Robidoux aura marqué des centaines de parents, de jeunes, de bénévoles. Elle a laissé derrière elle des organismes dynamiques, un bénévolat actif et de nombreuses personnes, qui grâce à elle, auront trouvé un eu d'espérance et de joie de vivre.

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM), reconnu comme un leader dans la communauté sourde, a soumis la candidature de Madame Lucette Boulé-Desrosiers afin de souligner sa grande implication et ses 54 années de bénévolat auprès des personnes sourdes.

Le prix Antoinette Robidoux sera décerné à **Madame Lucette Boulé-Desrosiers le 19 avril prochain**. Elle sera honorée lors de l'événement de reconnaissance annuel « **DISTINCTIONS** ».

Et voici le texte proposé et qui a permis à Madame Lucette Boulé-Desrosiers d'être la grande gagnante du prix Antoinette Robidoux.

PRIX BÉNÉVOLAT À MADAME LUCETTE BOULÉ-DESROSIIERS

« Le soir montre ce qu'a été le jour »

Native de Chicoutimi le 29 novembre 1924, son père Donat Boulé était maître fourreur et sa mère, Marianne Ducharme ménagère. Dans les années 1927, le commerce de fourrure tomba en ruine suite à un incendie majeur. Lucette n'avait que 3 ans. Son père n'a fréquenté que l'école primaire, mais il avait un bagage intellectuel digne d'un universitaire tellement il était plein de savoir-faire et d'initiatives. Ne se laissant pas décourager, il retroussa ses manches et ouvrit une épicerie. Il fallait bien faire vivre une famille de 11 enfants. La douzième vit le jour à Montréal. Deux ans après l'incendie et comme l'épicerie n'était pas rentable, il eut la puce à l'oreille que ce serait plus avantageux d'aller à Montréal. En deux temps, trois mouvements, toute la petite famille se retrouva sur le train en direction de la grande ville. Elle avait alors 5 ans. Sur le train, elle fut

tellement malade que l'on a craint pour sa vie. Elle fut transportée à l'hôpital Sainte-Justine où l'on a diagnostiqué une méningite et fut à un cheveu de la mort. Suite à cette maladie, elle est restée sourde... Loin de se laisser abattre, ses parents l'inscrivirent à l'Institution des Sourdes de la rue Saint-Denis où elle apprit à lire, à écrire et à... parler. L'éducation reçue par les nobles religieuses de la Providence était excellente et empreinte d'un dévouement extraordinaire. À 18 ans, elle terminait ses études et ignorait toujours ce qu'elle ferait dans la vie. Pendant son année sabbatique, elle assista à la profession d'une religieuse qui prononçait ses vœux annuels. Elle fut tellement impressionnée par l'homélie de Monseigneur Chaumont, qu'elle décida d'entrer dans la Communauté des Petites Sœurs de Notre-Dame des Sept Douleurs le 21 septembre 1947 (communauté de religieuses sourdes, dans la communauté des Sœurs de la Providence). Elle y demeura jusqu'en septembre 1964. Elle aura, par la suite, l'occasion de prouver que l'habit ne fait pas le moine.

À l'âge de 40 ans, elle ne se posait pas de questions sur son avenir, elle a toujours eu une très grande foi en Dieu et dans la vie. Elle travailla 8 mois au palais de justice de Québec en face du Château Frontenac et 20 ans à la Société d'Adoption et de Protection de l'Enfance aujourd'hui appelé Affaires Sociales. Elle épousa son amour d'époux, Oscar Desrosiers et à l'âge de 45 ans donnait naissance à une mignonne petite fille qui fait leur grand bonheur.

Malgré ses devoirs d'épouse et de mère, sa vie n'était pas assez remplie. Se donner à autrui faisant partie intégrante d'elle-même, elle se transforme en apôtre militant pour l'avancement de sa communauté. En 1989, elle fonda avec Joan Westland, l'Association des adultes avec Problèmes auditifs, et en 1992 le nom changea pour le « Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain » (CCSMM). Elle était trésorière et dirigeait le Conseil d'Administration d'une main de maître. Devenue présidente, le Centre prit de l'essor. Elle avait le pouvoir d'attirer les gens. Les sourds commencèrent à se regrouper autour d'elle. Les services que dispensaient le CCSMM étaient des services hors pairs. Aider les personnes sourdes, régler un problème de factures, les accompagner à la banque, régler des conflits avec leur employeur causé par un manque de communication. Nous avons eu la



CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montréal, Qc H2R 2W3

Tél.: (514) 279-7609 • ATS : (514) 279-4181 • Télécopieur : (514) 279-5373



Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2000-2001

Président : **André Bernier** Administrateur : **Daniel Cormier**
Vice-présidente : **Françoise Boucher** Directeur général : **Gilles Read**
Secrétaire : **Chantal Jarry**
Trésorier : **André Lauzon**



UN ORGANISME FINANÇÉ PAR **Centraide**

COTISATION ANNUELLE

	1 an	ou	3 ans
Membre individuel	10,00 \$		28,00 \$
Couples	18,00 \$		50,00 \$
Membre de soutien	20,00 \$		55,00 \$
Étudiant(e) avec carte	5,00 \$		—
Âge d'or individuel (55 ans)	5,00 \$		15,00 \$

chance d'avoir de l'aide constante de CENTRAIDE afin de continuer à offrir ces services. En 1995, elle constata que l'éducation des sourds avait de graves lacunes et que les personnes sourdes avaient un criant besoin d'apprendre davantage à lire et à écrire. Elle fonda le **CENTRE ALPHA-SOURD** et donna des cours de français dans sa langue des signes (L.S.Q.). Malgré son âge, elle a 76 ans, elle occupe encore la présidence du Centre Alpha-Sourd et à l'occasion, elle aime encore donner des cours de français en remplaçant un formateur qui doit s'absenter. Désirant regrouper les sourds, elle fonda, en 1996, avec Gilles Read, le Regroupement des Organismes des Sourds du Québec. C'est le Regroupement qui a remporté la candidature pour le congrès mondial des Sourds qui sera tenu au Palais des Congrès en 2003. Quel honneur ! Son bénévolat dure depuis **54 ans**. Toute une vie, direz-vous ! Elle compte sur une relève importante car les besoins de la communauté sourde sont criants. Le bénévolat est primordial pour la survie de ces organismes et l'aide apportée par CENTRAIDE est comme un don de Dieu. Merci à CENTRAIDE pour toute l'aide apportée à la communauté sourde.

La vie de Lucette se déroule comme un long cheminement au service de la culture sourde et de l'éducation, pour la promotion sociale des personnes sourdes de sa génération et des générations à venir. Elle souhaite que des politiques qui correspondent aux besoins des personnes sourdes soient élaborées afin qu'elles ne soient pas considérées comme une charge à la société, mais qu'elles se sentent utiles dans le milieu dans lequel elles vivent, c'est à dire, la communauté sourde.

À l'occasion de l'année internationale des personnes âgées, le journaliste, Pierre Vennat de la Presse lui a dédié un bel article et j'en inclus une copie. La revue VOIR DIRE, revue destinée à la communauté sourde lui a également réservé sa page centrale dans sa parution de janvier-février 2000. La revue SOURDINE, revue des malentendants lui a également servi un bel article en janvier-février 2000.

Madame Lise Thibault, gouverneur-général du Québec lui a même fait parvenir une lettre donc j'inclus également une copie.

Lucette est aujourd'hui âgée de 76 ans et se demande encore : « C'EST QUOI UNE PERSONNE ÂGÉE ». Quand elle aura atteint 100 ans, pourra-t-elle se classer dans la catégorie des nobles personnes âgées ? À la voir si active, il est clair qu'elle n'a pas le temps de réfléchir au

vieillesse, sauf peut-être qu'elle profite de cette période privilégiée de la vie pour mieux aider ses semblables. Évidemment, il faut de la santé. La vie, c'est d'être en mouvement. L'inertie, c'est la mort. Elle se plaît à répéter à qui veut l'entendre : ne plus avoir de projets, c'est devenir vieux !

Personne-ressource depuis 1989, grande implication auprès de la communauté sourde, d'organisations de loisirs, de culture, de développement social et de leadership. Ses succès dans l'organisation de levées de fonds et de bazars ne se comptent plus.

Il est vrai que les années passent cendrant ses cheveux et creusant des sillons sur son visage, mais tout au long de sa route, c'est à pleines mains qu'elle a cueilli tout ce qui s'est présenté, ne regardant jamais en arrière, ne regrettant jamais

rien, trop occupée sans doute à vivre ce qui lui était donné. Dans le labeur, dans la peine et dans les joies, quelque chose à l'intérieur d'elle la pousse constamment à viser l'autre rive, à sortir de ce qui est déjà acquis et, dans cette trajectoire, sa plus grande joie, c'est d'être avec d'autres à relever ces défis au quotidien, jour après jour, sans se préoccuper du temps qui passe et qui, dit-on, serait traître...

Voilà la raison qui fait que le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain souhaite que le prix Antoinette-Robidoux soit attribué à Madame Lucette Boulé-Desrosiers qui s'est dévouée corps et âme à sa communauté, c'est à dire, la **communauté sourde**.

C'est une des pierres angulaires de la communauté sourde, **notre joyau !**



Lucette, debout à droite, pose fièrement avec son groupe d'apprentis du Centre Alpha-Sourd.

Dates importantes dans la vie de Lucette Boulé-Desrosiers

- | | |
|---|--|
| 1924 Naissance | 1989 Fondation de l'Association des Sourds avec problèmes auditifs |
| 1929 Sa famille déménage à Montréal | 1995 Présidente du Centre de la Communauté Sourde |
| 1931 Elle entre pensionnaire au couvent des Sœurs de la Providence sur la rue St-Denis | 1995 Fondation du Centre Alpha-Sourd et encore présidente à ce jour |
| 1942 Elle termine ses études et est âgée de 18 ans | 1996 Membre honoraire du Centre de la Communauté Sourde |
| 1947 Elle devient religieuse à l'âge de 23 ans | 1996 Secrétaire du Regroupement des Organismes des Sourds |
| 1964 Elle renonce à ses vœux, reprend sa liberté (40 ans) et travaille | 2000 Vœux de Madame Thibault, lieutenant gouverneur |
| 1968 Élu « Reine des Sports » au Centre des Loisirs des Sourds | Plaque souvenir du Regroupement des Organismes des Sourds remise le 2 septembre 2000 lors de la Fête des Sourds le 2 septembre 2000. ■ |
| 1968 Elle se marie à 44 ans | |
| 1969 Elle devient mère à 45 ans | |
| 1985 L'heure de la retraite sonne... | |



Association des Sourds de Québec inc.

765, boul. Charest Est, Québec G1K 3J6
Tél.: (418) 640-9258 / Fax : (418) 640-5270

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2000-2001

Paul-Émile Breton, président
Josée Villeneuve, secrétaire

Louis Desbiens, vice-président
Luc Therrien, trésorier

Directrices : Marjolaine Boily, Nicole Racine

Nouvelles de l'Association ontarienne des Sourd(e)s francophones



AOSF

PAFOU

Lors de l'assemblée générale annuelle, un spectacle du clown sourd Pafou de renommée internationale, a été mis sur pied par l'Association ontarienne des Sourd(e)s francophones (AOSF) en collaboration avec Le Carrefour francophone. Le premier spectacle a eu lieu le vendredi en soirée et a été précédé d'un vin et fromage, et le deuxième spectacle, le samedi après-midi à l'intention des enfants. Pierre Petit, alias Pafou, est originaire de Ste-Croix-de-Lotbinière, à environ 25 milles de Québec. Il a fait ses études à l'Institut des Sourds de Charlesbourg dirigé par les Clercs de St-Viateur. Il a toujours rêvé de devenir clown. Il a donné des spectacles dans tous les coins du Canada et des Etats-Unis ainsi qu'en Bulgarie, en Yougoslavie, en Ukraine, en Allemagne, en Russie et aux Indes. Nous pouvons vous assurer que ceux et celles qui ont assisté au spectacle se sont bien amusés.

Extrait de *Le Voyageur* • Le 18 octobre 2000

FESTIVAL CANADIEN DES SOURDS

Par Roger ST-LOUIS

Le 4e Festival canadien des Sourds qui a été organisé par la Société culturelle des Sourds de l'Alberta et l'Association sportive des Sourds de l'Alberta s'est tenu à Edmonton du 12 au 16 juillet dernier. Cette année, le thème du festival était «l'an 2000, passé, présent et au-delà du millénaire». Ce festival est une occasion pour les Sourds et Sourds provenant de tous les coins du Canada de prendre une pause, de se rappeler leurs origines, de connaître leur vie présente et de songer aux possibilités qui les attendent. C'est aussi une occasion pour les Sourds de discuter et de partager leurs connaissances et leurs expériences personnelles pour ensuite enrichir leur propre communauté de l'expérience des autres, où qu'ils soient.

Pendant cent ans, les personnes sourdes ont lutté pour que leur langue des signes soit reconnue et identifiée comme langue d'instruction dans leurs écoles afin de permettre à leur culture sourde de s'épanouir. Ces personnes ont été les défenseurs de la langue et ont aidé à identifier les droits et les rôles des Sourdes et des Sourds.

Une proposition fut soumise pour avoir des représentant(e)s francophones au sein de l'Association canadienne des Sourds. L'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick auront désormais un(e) élu(e) par province pour être la voix des Francophones.

Ces événements du passé font que le présent est plus riche et que les enfants peuvent bénéficier de ces luttes et du soutien continu pour l'expression culturelle et le progrès social. Les projets reflètent qui sont les Sourds et facilitent la compréhension de ceux et celles qui ont l'oreille fine.

Cette rencontre s'est avérée être une expérience enrichissante et mémorable pour Roger St-Louis, président de l'Association des Sourd(e)s francophones (AOSF), ainsi que pour Murielle Richer qui ont assisté à titre de délégués de l'AOSF. Le prochain festival aura lieu à St-Jean, Terre-Neuve, au cours du mois de juillet 2002. Voilà une belle occasion de revoir de vieux amis ou de s'en faire des nouveaux.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Roger St-Louis**, président; **Laurent Deguire**, vice-président; **David Joseph**, secrétaire; **Pierre Brisebois**, trésorier; **Nathalie Desbois**, administratrice; **Éric Grenier**, administrateur
- Nous aimerions savoir ce qui se passe dans votre communauté. Envoyez-nous des articles par la poste à l'adresse mentionnée plus bas, par télécopieur au ou par courriel.
- L'Association ontarienne des Sourd(e)s francophones (AOSF) 20, chemin Ste-Anne, bureau 219, Sudbury (Ontario) P3C 5N4 Tél.: (705) 670-2705 ATS & voix • Téléc.: (705) 670-9320 Courriel aofsud@cyberbeach.net ■

Extrait : *Info AOSF* • Printemps 2001

NOUVELLES DE



Bourgade inc.



Par **Natalie BARIL**
conseillère en main-d'œuvre

1001, boul. de Maisonneuve Est, 4^e étage, P.P. 21, Montréal, Qc H2L 4P9
Voix : (514) 526-0887 • ATS : (514) 526-6126 • Téléc.: (514) 527-1028 

Conseillère en main d'oeuvre

Depuis quelques temps déjà il y a, au sein de l'équipe de L'ÉTAPE, une nouvelle recrue. En effet, Macdiany Bastien a joint nos rangs avec le désir de perpétuer la tradition de L'ÉTAPE, soit d'offrir des services de qualité. Mais d'abord, elle souhaite surtout relever de nouveaux défis.

Le premier défi de Macdiany est de maîtriser le langage des signes québécois et d'acquérir le maximum de connaissances sur la communauté sourde. Pour y arriver, elle suit présentement des cours de L.S.Q. à l'Institut Raymond-Dewar. Elle a complété avec succès le premier niveau et elle effectue présentement le second.

Cependant, même si elle doit parfaire certaines connaissances, il ne faut pas croire que Macdiany ne possède aucune expérience. Cette bachelière en Insertion Scolaire et Professionnelle détient plus de dix ans d'expérience auprès de la clientèle handicapée physique. De plus, elle a œuvré au sein d'un autre organisme, en tant que conseillère en formation scolaire. Son travail consistait à analyser les demandes de formation d'une clientèle particulière et de cibler les écoles qui correspondaient le mieux à cette clientèle.

Macdiany se dit très heureuse de s'unir à la dynamique équipe de L'ÉTAPE. Alors, si vous la rencontrez, n'hésitez pas à la saluer, elle se fera un plaisir de vous répondre, soit en français, en anglais ou en signe ! ■



23 ans à
votre service !



administré par (Association de / pour personnes sourdes)
LA BOURGADE inc.

**Service d'intégration professionnelle
pour personnes sourdes et malentendantes**

1001, boul. de Maisonneuve Est
4^e étage, P.P. 21
Montréal (Québec)
H2L 4P9



Téléphone : Voix : **(514) 526-0887**
ATS : **(514) 526-6126**
Télécopieur : **(514) 527-1028**

1948-2001
53
ans

au
service des
personnes
sourdes

Centre Notre-Dame de Fatima



2464, boul. Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec)
J7V 8P4
Téléphone : (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur : (514) 453-7601

Par **Steven GRENIER**, coordonnateur à la surdité

Brunch de l'amitié

Dimanche le 25 février dernier, a eu lieu le *Brunch de l'amitié*. Cet événement annuel a été réalisé cette année avec la collaboration de l'*AQEPA régional/Montréal*. Malheureusement, il y a eu du verglas le dimanche matin ce qui a donc rendu les routes périlleuses. Une bonne cinquantaine de personnes a bravé l'intempérie pour venir partager un bon repas, en compagnie de leur famille et amis. Merci à tous les participants !

Semaine de relâche

Quelle semaine de relâche trépidante ! Dame Nature nous a enfin gâtés après plusieurs années de mauvais temps. Ce fut du jamais vu comme temps. Un gros soleil réchauffant les coeurs des enfants et des animateurs. Avec toute la neige que nous avons reçue depuis la fin décembre, nous avons pu organiser des activités extérieures super excitantes. À titre d'exemple, les Olympiades de Fatima ont permis aux enfants de faire preuve d'habileté et de persévérance dans les différentes disciplines au programme. Mais il n'y a pas eu que du sport, la fête était aussi au rendez-vous. En effet, la *Fiesta mexicaine* fut aussi une excellente occasion pour les jeunes de jouer au *Limbo* et frapper sur les superbes piñatas qu'ils avaient eux-mêmes fabriquées. J'ai aussi eu la chance de voir des enfants se prendre pour d'autres lors de la journée *Vedette d'un jour*. Mais ce n'est pas tout, nous avons même eu droit à la visite d'un extra-terrestre rigolo. Il nous a fait découvrir plein de choses bizarres telles des dessins hallucinants et la pâte qui se transforme en liquide. Bref, les enfants n'ont pas eu le temps de s'ennuyer et ils ont bien eu besoin de leur week-end de congé pour se reposer avant le retour en classe.

Le camp de vacances

Les chauds rayons de soleil font fondre la neige et nous font penser que l'été approche à grands pas, amenant avec lui les vacances, la chaleur et le plaisir. Pour une cinquante-troisième année, le Centre vous offre un camp unique pour les enfants et les adultes sourds et malentendants. Pour les petits, un accueil chaleureux. Pour les plus grands, des défis à leur mesure. Pour les adultes et les personnes âgées sourdes, des vacances en pleine nature. Au programme : natation, cirque, écologie, sports, arts, théâtre, etc. Les tarifs sont très abordables et permettent à tous de fréquenter le camp.

Pour connaître les dates disponibles et pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.



Les corvées

Comme par le passé, le Centre organise des journées de corvée au printemps et à l'automne. Ces journées nous permettent d'améliorer nos bâtiments, notre site et nos équipements. En effet, sans l'aide de nombreux bénévoles, nous ne pourrions réaliser de tels travaux. Les dates et les heures prévues pour cette année sont :

- Printemps : samedi 28 avril, de 9 h 30 à 15 h 30
- Automne : samedi, 20 octobre, de 9 h 30 à 15 h 30

Troisième édition du Vins et fromages

Pour une troisième année consécutive, le Centre présentera, au *Carrefour Notre-Dame* de la municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (tout près du Centre), une dégustation de vins et fromages. Vous êtes donc invités à vous joindre à nous le vendredi 20 avril prochain. La réputée *Fromagerie Hamel* de Montréal se chargera de servir des vins et des fromages de grande qualité. Pour plus de renseignements ou pour une réservation, communiquez avec nous. ■



Les joyeux lurons de la semaine de relâche n'ont pas manqué de plaisir !

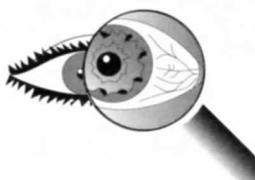
SURDACTIF

M U L T I M E D I A

Infographie / Montage vidéo
CD-ROM interactif

Alain Gravelle
surdactif@videotron.ca

SRB : 1 800 855-0511 / Téléphone : 450 462-0701 (ATS) / FAX : 450 462-2968



Pour l'amour de la santé
le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulanger

Naturopathe • Iridologue (avec photo)
Bilan vital • Irrigation colonique
Bougie Aurys • Info-santé naturelle

2, rue des Cyprès
Sainte-Anne-des-Plaines, Qc J0N 1H0 (450) 478-1053 ATS*
1455, rue Lorraine
Charlesbourg, Québec G1G 2K8 (418) 622-5416 ATS*

(514) 599-8675 PAGET

*par l'entremise du Service Relais Bell, 1 800 855-0511 pour les entendants.



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

par Jacinthe AUGER, coordonnatrice



Photos : MANOIR CARTIERVILLE

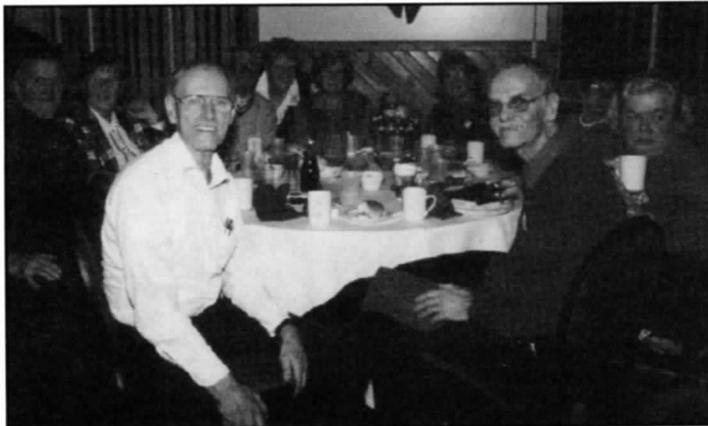


Un beau souper de Noël 2000 du Centre de jour Roland-Major

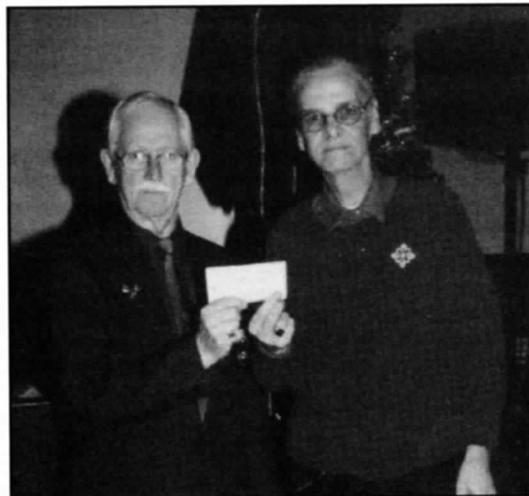
Le 19 décembre 2000, bien avant la Saint-Valentin que nous venons de souligner, les usagers du *Centre de jour Roland-Major* (CJRM) fêtaient Noël. Par un bel après-midi, les autobus partaient du CJRM et du 7400 Saint-Laurent en direction de Saint-Benoît (Mirabel), pour le *Chalet des Ruisseaux*. Danse, prix de présence et animation attendaient les 120 invités. Le Père Noël remettait aux usagers un sac *fourre-tout* portant l'inscription et le logo du CJRM. Le repas traditionnel fut grandement apprécié. Nous remercions les familles qui ont pu se déplacer pour venir festoyer avec les usagers et leurs invités, et plus particulièrement la famille de M. Antoine Maltais pour sa générosité. ■



Participation des membres de la chorale du CJRM, un spectacle offert aux résidents du CLSC-CHSLD Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est.



Une des quatorze tables d'invités au souper de Noël du 19 déc. 2000.



M. Claude Smith, président du *Regroupement des usagers du CJRM*, reçoit le chèque de 200 \$, don du *Club Lions Montréal-Villeray (Sourd)*, remis par M. Livernois.

ALPHET DESO[®] inc. Distributeur de produits pour levée de fonds.

Si vous désirez commander des produits, contactez avec nos distributeurs affiliés :

- Cube porte-notes
- Règle
- Ouvre-lettre
- Calculatrice
- Stylo
- Jeu de cartes
- Disque volant
- Porte monnaie magnétique
- Parapluie
- Horloge
- Porte-clefs



- **Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)**
Tous les mardis au CLSM
8146, rue Drolet, Montréal, Qc
Téloc.: (450) 659-0044
- **Centre Communication Adaptée (I.R.D.)**
3600, rue Berri, local 101
Montréal, Qc
Tél.: (514) 284-2214
Poste 3132
Site Web : www.surdité.org/alphet-deso
- **Centre Chrétienne Sourds de Québec**
1579, rue Daniel
Charlesbourg, Qc G2L 1N1
Téloc.: (418) 623-5507

- **Société Culturelle Québécoise des Sourds inc.**
65, rue de Castelnau Ouest
Local 358
Montréal, Qc H2R 2W3
Téloc.: (450) 682-3723
- **America Sign of Language of Montreal**
445, rue Jean-Talon Ouest
Local 411
Montréal, Qc H3N 1R1
Courriel : aslm@total.net
Téloc.: (514) 277-2755
- **AQEPA Mauricie**
800, Place Boland
Trois-Rivières, Qc G8Z 4H2
Tél.: (819) 370-3558
Courriel : aqepa.mbf@qc.aira.com



Association des Sourds de Victoriaville inc.

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2000-2001

Jocelyn Lambert, *président*
Arthur Drouin, *vice-président*
Juliette Drouin, *secrétaire*

Pierrette Groulx, *trésorière*
R. Turcotte, *directeur*
Benoit Mercier, *directeur*

Pierre Gosselin, *directeur*
Reine Talbot, *directrice*
Maryse Dorion, *adjoite-secrétaire*

Optez pour la formation ! Optez pour l'emploi !

ÉDUCATION

LA FORMATION PROFESSIONNELLE QUI PEUT CHANGER VOTRE VIE

Les technologies de l'information sont au 1er plan de la création d'emploi actuelle.

Choisir une carrière reliée à l'informatique est un gage de succès.

De nos jours, les personnes ne possédant pas de connaissance dans le domaine des technologies de l'information ne sont plus assurées de conserver leur emploi à long terme.

IL N'EST JAMAIS TROP TARD

Heureusement, la formation professionnelle se veut un moyen pratique d'obtenir en peu de temps l'expertise que les employeurs recherchent.

En effet, en seulement un (1) an, quel que soit votre âge ou votre expérience, il est possible de se bâtir une nouvelle carrière porteuse d'avenir et très rémunératrice.

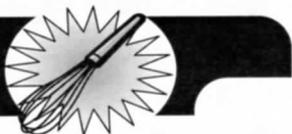
FORMER, AU COLLÈGE DELTA: UNE TRADITION :

Depuis sa fondation en 1967, le Collège Delta a permis à des milliers de gens d'acquérir un nouvel emploi dans les domaines de l'informatique, de la réseautique et de l'administration.

Branché sur les changements technologiques, le Collège Delta révisé continuellement ses programmes de façon à offrir une expertise qui réponde aux besoins de l'industrie.

De part la structure des cours qui consacrent autant de temps à la théorie qu'à la pratique, l'étudiant est à même de s'adapter très rapidement à son nouvel emploi.

Un petit coin pour nos recettes



ANTIPASTO À LA MEXICAINE

1 paquet (250 g.) de fromage à la crème *Philadelphia* ramolli
125 ml de crème sûre
1 gros avocat écrasé
1 ml de jus de citron
Pincée de sel d'ail
250 ml de sauce à taco moyenne ou salsa
1 boîte (114 ml) de piments chilis verts (catsup)

1 tomate hachée finement
50 ml d'olives vertes farcies et tranchées
Olives noires tranchées
5 tranches de bacon croustillant et émiettées
4 oignons verts tranchés
250 ml de fromage cheddar
Cracker Barrel râpé

Préparation :

Mélanger les cinq premiers ingrédients et couvrir le fond d'une assiette à tarte ou à quiche de 9 pouces (23 cm). Étendre uniformément la sauce taco sur ce premier mélange.

Étager les six autres ingrédients dans l'ordre suivant : les piments chilis, la tomate, les olives vertes, les olives noires, le bacon émietté et les oignons verts.

Garnir avec le fromage cheddar râpé. Servir avec des croustilles de maïs, des croustilles taco ou des craquelins.

Portions pour 10 à 12 personnes. Préparation : 10 minutes.
C'est si délicieux ! (Claude et Esther Larivière, 1995) ■

De plus, le stage en milieu de travail que le Collège Delta offre à ses étudiants est une porte ouverte sur son futur emploi.

CE QUE LE MARCHÉ RECHERCHE

Les domaines les plus en demande aujourd'hui sont :

- Réseautique (MCSE, Window 2000)
- Informatique (Programmation, E.Commerce)
- Administration (Comptabilité informatisée)
- Micro-édition et hypermédia (bureautique)

Grâce à leur rapidité, ces formations sont accessibles à tous. Ces programmes permettent d'obtenir une attestation d'études collégiales (AEC) reconnue par le ministère de l'éducation du Québec. De plus, le Ministère offre des bourses d'études pour les personnes atteintes d'une déficience fonctionnelle majeure.

BIEN DANS SA PEAU

Voici un témoignage d'une graduée du Collège Delta, **Annie Landriault**, malentendante.

« Je m'appelle Annie et je suis programmeur chez Informatique Direct Impact. J'ai 24 ans et je suis malentendante.

Suite à mon diplôme de Technicienne en documentation, j'ai décidé de poursuivre mes études pour devenir programmeur-analyste. J'ai donc suivi des cours en Informatique au Collège Delta. J'aime l'informatique, car cela demande de l'analyse, de la logique et de la créativité.

Je suis très contente des choix que j'ai fait et j'ai grandement apprécié les ressources qui m'ont aidé dans mon cheminement; c'est-à-dire l'aide des professeurs, d'interprètes oraux et de preneurs de notes.

Je ne peux pas dire que je suis contente d'être malentendante, mais je suis certaine que ça m'a permis d'acquérir beaucoup de discipline et de volonté de réussir.

Je suis très bien dans ma peau et j'ai l'intention de poursuivre mes études tout en travaillant. Je pense que quand on veut réussir; il faut fournir des efforts nécessaires, ne pas avoir peur de travailler et ne pas hésiter à aller chercher toutes les ressources disponibles.

J'espère que mon témoignage donnera espoir aux autres personnes ayant un handicap quelconque.

Je suis bien dans ma peau »

Annie Landriault, diplômé au Collège Delta

Les prochaines sessions débuteront en mai et en octobre. Il reste des places disponibles pour la session de mai. Pour y assister, vous n'avez qu'à téléphoner pour réserver votre place. Lors de cette soirée, les participants pourront rencontrer les enseignants et obtenir des informations sur tous les programmes offerts au Collège Delta.

Pour toute information, vous pouvez contacter :

Collège Delta • 7005, boul. Taschereau • bureau 300,
Brossard • Tél. : (450) 678-5225 ■



Francine Boisclair

Conseillère aux admissions

7005, boul. Taschereau
Bureau 300
Brossard (Québec) J4Z 1A7
Tél.: (450) 678-5225 poste 4315
Fax: (450) 678-2442
francine.boisclair@collegedelta.ca



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Pêche sur la glace - Journée spaghetti - Vente de gâteaux aux fruits, de lapins en chocolat
Épluchette de blé d'inde - Visite au Manoir Cartierville - Souper « Cochon braisé », etc.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

B.P. 114, Succursale « R »

Montréal (Québec) H2S 3K6

LION Guy FREDETTE

Président 2000-2001

Tél.: (514) 598-5748 ATS/FAX

Au Centre Alpha-Sourd, vous êtes important !

Par Jeanne d'Arc PARADIS

À chaque mois, le Centre Alpha tient à souligner les anniversaires de naissance de ses participants en leur offrant un magnifique gâteau et vous pouvez aussi venir dîner avec nous pour une modique somme de \$2.50 du lundi au jeudi à midi.

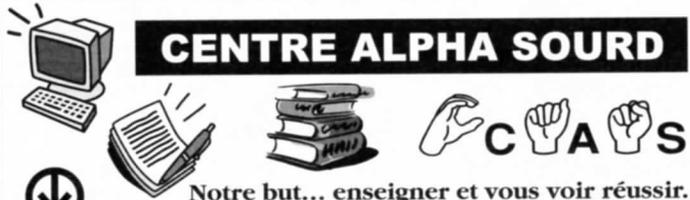


Pour les anniversaires de janvier et février 2001, notre pâtissière, Sandra Kaizra, a offert un magnifique gâteau décoré de fruits frais. C'était un véritable chef-d'œuvre autant pour la vue que pour le palais. Pierre Calvé était prêt pour couper le magnifique gâteau après la séance de photo !



Pour le dîner de la Saint-Valentin, Suzanne Bélair a offert aux participants un délicieux gâteau-maison. Quel cordon bleu !

L'ambiance, la fraternité et la joie de vivre font du Centre Alpha un endroit où il fait bon se rencontrer et échanger. ■



CENTRE ALPHA SOURD

Notre but... enseigner et vous voir réussir.
Pour toutes informations, ou ateliers :

65, de Castelnau Ouest, bureau 300B, Montréal (Québec) H2R 2W3
Tél./ATS : (514) 278-5334 • ATS : 279-7609 • Fax : (514) 279-5373



Nouvelles du CLSM

par Guy FREDETTE, secrétaire

Depuis février, c'est un peu tranquille au CLSM. Le Conseil d'administration a choisi le 8 avril afin d'élire le Comité exécutif. Cette date a été choisie parce que le mois de mai sera très actif et qu'il aurait été impossible de tenir une rencontre. Les élus du 8 avril entreront en fonction le 1er juin 2001.

Centenaire début 24 avril 2001



Le travail du Comité du centenaire va bon train. **Déjà 170 billets combo ont été vendus.** Le Centre sera très bien décoré tout au long de la semaine de festivités. Les personnes âgées ont bien préparé les activités du 24 avril et les jeunes en ont fait tout autant pour leurs spectacles du jeudi et du vendredi.

Au cours des festivités, il y aura exposition de photos rappelant les moments historiques les plus importants du CLSM. Des bénévoles seront aussi honorés au cours de la semaine et recevront une plaque à cet effet. Il est aussi possible qu'une vidéo-souvenir soit produite pour les festivités.

Le Comité vous invite à acheter vos billets le plus tôt possible.



Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

par Guy FREDETTE, secrétaire

Depuis le mois de février, c'est tranquille au Club. Le 25 mars, il y a eu l'élection des officiers qui entreront en fonction le 1er juillet 2001.

Marché aux puces

Du 1er au 3 juin prochain, le Club organisera un marché aux puces dans le quartier Villeray. Surveillez les publicités qui paraîtront à ce sujet dans le *Progrès de Villeray* et possiblement dans *Le Journal de Montréal*.

Souper du président sortant

En juin, il y aura aussi le souper du président sortant dans le local du CLSM qui offre plus d'espace. ■

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal inc.

LOISIRS - SPORTS - CULTURE



8146, rue Drolet
Montréal, Qc H2P 2H5
ATS : (514) 383-0012
(pour les membres)
Internet :
<http://www.surdite.org/clsm>



ATS : (514) 385-6795
(pour le bureau des officiers)
SRB : 1-800-855-0511

Voir Dire est fier de vous présenter ses chers bénévoles. C'est une équipe fort dynamique dirigée d'une main de maître par André Chevalier. À la livraison de la revue fraîchement imprimée, toute l'équipe s'active à la salle du CCSMM pour l'envoi de la revue aux abonnés. Nous vous présentons ces photos qui sauront vous intéresser.

Les revues sont insérées dans les enveloppes ainsi que les dépliants et les encarts publicitaires destinés à l'information des lecteurs. Madame Murphy prend son travail très au sérieux.



Les enveloppes sont ensuite scellées. Denise Girouard et Jocelyne Proulx-Chevalier n'ont pas le temps de jaser...



Guylaine Boucher voit à ce que les timbres soient apposés sur les enveloppes avec précision, sous l'œil d'André Chevalier, le responsable.



Réjeanne Ouellet se prépare à faire flamber le délicieux Alaska, sous l'œil approbateur du serveur.

Afin de remercier nos bénévoles pour leur excellent travail *Voir Dire* organise un souper intime. On dit qu'une photo vaut mille mots :



Jacques Daigneault et Jeanne d'Arc Paradis, Yvon Mantha et Élise Bénard.



Thérèse et Alfred Tanguay, Guy Daoust et Guylaine Boucher, André et Jocelyne Chevalier.



Voici Corinne et Jean-Louis Leboeuf, Réjeanne Ouellet, Mariette Raymond et Réjeanne Sauvageau.

Ce fut une occasion pour l'équipe de *Voir Dire* d'échanger et de relaxer autour d'une belle table.

Merci à vous tous, chers bénévoles et lecteurs. *Voir Dire* est fier de s'associer à la communauté sourde afin d'immortaliser son histoire. ■



Association des Sourds de l'Estrie inc.

932, rue Fédéral, bureau 102, Sherbrooke, Qc J1H 5A7

Tél.: (819) 563-1186 (ATS ou VOIX) / Téléc.: (819) 821-2503

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2000-2001

Aline Paillé, *présidente*
Raymond Vallières, *vice-président*
Linda Perreault, *secrétaire*
Josée Dupont, *trésorier*

Claire Dumont, *directrice des loisirs*
Danielle Boudreault, *administratrice*
Marie-Claire Houde, *administratrice*

Jean-Guy Slicer 1939-2000



Par Jacques VADEBONCOEUR

Le destin a décidé de venir chercher Jean-Guy Slicer, le premier décembre dernier, après qu'il ait combattu le cancer au cours d'une longue période.

Ainsi, Huguette Bernard, qui fut sa conjointe pendant 26 ans, et Arthur LeBlanc, rédacteur de la revue *Voir Dire* et également un ami intime de notre regretté Jean-Guy, m'ont demandé d'écrire un texte sur les histoires de chasse et pêche de Jean-Guy Slicer. Devant une telle demande, je ne pouvais refuser.

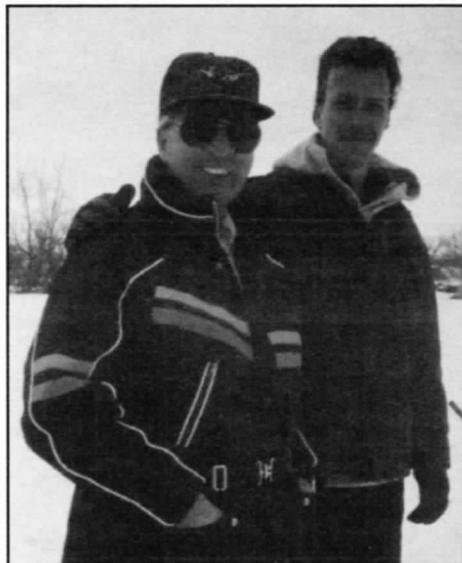
Comme vous pouvez le voir sur les photos, Jean-Guy Slicer était un amateur de la chasse aux canards. Il a également fait plusieurs voyages de pêche, spécialement à la truite. J'ai eu l'occasion de connaître Jean-Guy au début des années 90 et j'ai tenté à quelques reprises de l'inviter au réservoir Gouin. Malheureusement, la maladie commençait à faire son oeuvre.

Cependant, lors du premier tournoi de pêche sur glace, le 7 mars 1998, Jean-Guy est venu participer en compagnie de son fils Robert. Et ce fut sa dernière journée de pêche sur glace. Quant à Robert, il a continué à participer aux tournois à partir de ce jour.

Le 24 février dernier, un hommage fut rendu à Jean-Guy Slicer lors du 4e Tournoi de pêche sur glace. N'eut été de sa maladie, Jean-Guy aurait sûrement participé à tous nos tournois.

Maintenant parti pour un monde meilleur, je lui souhaite que tous ses voeux puissent se réaliser.

Au revoir...



Jean-Guy en compagnie de son garçon Robert lors d'un tournoi de pêche le 7 mars 1998.



Le 29 août 1990 en compagnie de Louis Dionne, à droite, après une fructueuse journée de pêche aux saumons au Lac Ontario.

Hommage d'un ami

Voilà, cher Jean-Guy, ça fait deux mois que tu es disparu, sans laisser de traces et que tu es actuellement rendu au paradis. Depuis ta disparition, je m'ennuie et tu es toujours dans mon coeur. Aujourd'hui, nous pensons à toi, ici, à la pêche. Les poissons te cherchent et ils savent que tu ne reviendras plus nous voir.

Tous tes amis te demandent de demander à Jésus de nous protéger et de nous donner la bénédiction du Ciel. Tu te reposes en paix. Tu m'as beaucoup rendu de services. Jamais nous n'avons eu de disputes au cours des derniers 40 ans. Moi, je suis peiné par ta disparition. Je prends ta place auprès de Huguette et de tes deux enfants Robert et André, un peu comme s'ils étaient mes propres fils bien-aimés.

Je sens que mon frère Jean-Guy me suit partout et pour toujours. Je lui parle comme avec un fantôme. Je remercie infiniment Jacques Vadeboncoeur pour l'hommage qu'il lui a rendu.

Personne ne pourra jamais prendre la place de Jean-Guy parce que mon frère était un homme toujours souriant, qui faisait beaucoup d'efforts et qui avait un bon comportement. Il était actif, il aimait la pêche, la chasse, l'aventure, les jeux, le canot. C'était aussi un homme honnête et

distingué qui se fâchait parfois, mais jamais pour bien longtemps.

C'est après avoir pris sa retraite qu'il est tombé malade. Il ne savait pas qu'il mourrait si vite, malgré les souffrances qu'il acceptait avec courage.

Aujourd'hui, des larmes tombent à sa pensée et sa femme Huguette continue d'être peinée par sa disparition. Nous l'aimions tous et, bien qu'il soit disparu à tout jamais, il ne disparaîtra jamais de nos pensées.

Un jour, on se rencontrera à nouveau au paradis. Aujourd'hui, nous devons prier pour lui.

Adieu mon frère. J'ai toujours de la peine au fond de mon coeur, mais tu seras toujours dans mes pensées.

Adieu de la part de tous tes amis.

Antonio Daoust et Jeannine Auclair ■



C'était le 25 mai 1995 à Rouge Matawin.



Association des Sourds de la Mauricie inc.

162, rue St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine, Qc G8T 6G3 / Tél.: (819) 694-0292 (ATS, VOIX et FAX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

Suzanne Rivard, présidente

Jean-Marie Melançon, vice-président

Annette Gingras, secrétaire

Dionis Magny, trésorier

Richard Gingras, administrateur

Raoul Poirier, directeur

Micheline Levasseur, directrice

Réjeanne Magny, directrice



Naissances, mariages et décès

Décès

Vers la mi-décembre 2000, est décédé le père de **Pierre-Paul Jodoin**.

À Miami en Floride, le 20 décembre 2000, est décédé le frère de sœur **Marie-Paule Forcier**, à l'âge de 80 ans

À Québec, le 27 décembre 2000, est décédé le frère de sœur **Rosanne Bérubé** à l'âge de 85 ans

À Mont-Joli, le 31 décembre 2000, est décédée la grand-mère de **Claire Lavoie** à l'âge de 90 ans.

À Québec, le 5 janvier 2001, est décédée **Madame Marie-Thérèse Beaulieu** à l'âge de 66 ans. Elle laisse dans le deuil son époux Monsieur Jean-Félix Labbé.



À Chandler en Gaspésie, le 6 janvier 2001, est décédée **Madame Yvette Morrissey-Dubé** à l'âge de 80 ans. Elle était la mère de Jean-Marie Dubé et la belle-mère de Luce Bonin de Saint-Hyacinthe.

Au Manoir Cartierville, le 4 février 2001, est décédé **Monsieur Rodrigue Depatie** à l'âge de 58 ans.

À Montréal, le 12 février 2001, est décédé le père de **Claude Laberge** à l'âge de 89 ans.

À Vancouver, le 27 janvier 2001, est décédée **Madame Fleurette Mills** à l'âge de 83 ans. Elle était la mère de Claudette Mills-Bélanger.

Voir Dire offre ses plus sincères condoléances à ces familles éprouvées. ■

Retraite



Joyeuse retraite à vous deux !

Le 14 janvier 2000, Tom Boroday, de Mississauga en Ontario, prenait enfin une retraite bien méritée. Son épouse Elaine est enfin retraitée, elle aussi, depuis le 31 janvier 2001. Ils en sont très heureux. De plus, ils ont célébré leur 35^e anniversaire de mariage, le 7 août 2000. Le couple Boroday vit à Mississauga depuis leur transfert de la Banque Royale en juillet 1994. Ils adorent leur nouvelle ville, mais leur cœur est demeuré à Montréal où ils comptent de nombreux amis. ■

Petites annonces • À vendre

Déshumidificateur à vendre, très propre, utilisé deux saisons d'été, Laisserait pour 150 \$ négociable. Contacter : Ginette Gingras ATS et télécopieur : (450) 446-1163

Maison de poupée BARBIE (grande), presque neuve, pour fillette de 5 à 11 ans environ. 100 \$ négociable. **Radiocassette** de marque Emerson 35 \$. **Machine à coudre portative** de marque Singer 200 \$. **Laveuse Maytag** et **sécheuse Frigidaire**, les deux 100 \$ négociable. Contactez Claire Bélanger ATS : (514) 640-1040, télécopieur : (514) 640-1347, courriel : cbelanger28@hotmail.com. ■

Claude Drouin

Typographe-infographe
Représentant en imprimerie



(450) 678-9183



drouin-lievre@sympatico.ca

- Carte d'affaire
- Entête de lettre
- Enveloppe
- Circulaire
- Pamphlet
- Facture
- Formule d'affaire
- Revue
- Poster
- Annonce
- Rapport annuel etc.

Connaissez-vous la revue



OUI - NON - UN PEU...

La revue « VOIR DIRE » publie les dernières nouvelles de tout ce qui se passe dans le monde des Sourds, tant au niveau local, régional et national.

Des informations du milieu : éducation, loisir, vie associative, actualité-politique, et même des messages personnels.

QUEL PRIX ?

Seulement 25 \$ pour un (1) an, soit six (6) numéros, publiés à tous les deux (2) mois.

Alors n'hésitez plus, abonnez-vous dès maintenant !

ABONNEMENT

Veillez m'abonner à la revue « VOIR DIRE » pour un an.

Je joins un chèque ou un mandat-poste de 25 \$ fait à l'ordre de : revue « VOIR DIRE ».

Je préfère que vous me facturiez :

Nom : _____

Adresse : _____ App.: _____

Ville : _____ Prov.: _____

Code postal : _____

Envoyez le tout à :

Revue **VOIR DIRE**
65, rue de Castelnau Ouest, suite 300
Montréal (Québec) H2R 2W3

Téléphone : Voix : (514) 279-7609
ATS : (514) 279-4181
Télécopieur : (514) 279-5373

Congrès Mondial des Sourds 2003



Conception du logo : Claude Drouin
Félicitations!

Fédération Mondiale des Sourds
Le 14^e Congrès Mondial des Sourds
Le Palais des Congrès de Montréal 2003

18 au 26 juillet

JPdL CMS2003WCD, Secrétariat
1555, Peel, suite 500
Montréal, Québec
H3A 3L8

Contactez:

Isabelle Richer
Présidente
Promotion et Communication

Tél.: (514) 278-9107 (ATS)
Courriel: cms2003wcd@jpdL.com

www.wfd2003.org



MERCI DE NOUS ENCOURAGER !!!

14^e CONGRÈS MONDIAL DES SOURDS
MONTRÉAL, Juillet 2003

Vente de la tirette à l'effigie du congrès

3,50\$

Votre participation à ce programme de financement sera d'une aide inestimable afin d'encourager les organisateurs et les nombreux bénévoles à faire de ce congrès une réussite.

Comité d'organisation local

President: Gilles Read
Adjointe: Marie-Josée Lacoste

Accessibilité:
Présidente: - Sylvanne Glazer
Assistants: - Nancy Palumbo
- Serge Larivière

Finance:
Président: - André Leclerc
Président: - François Pelletier
Consultant: - Gary Malkowski

Interprétation:
Présidents: - Liz Scully
- Linda Cundy
- Michel Lelièvre

Promotion :
Présidente: - Isabelle Richer
Assistant: - André Bernier

Scientifique :
Présidents: - Dr. Dave Manson
- Dr. Jamie McDougall
- Dr. Sabine Rousseau

Évènements spéciaux:
Présidente: - Salma Kanji
Assistants: - À venir



Fédération mondiale des Sourds



Association des Sourds du Canada



Regroupement des organismes
des Sourds du Québec